

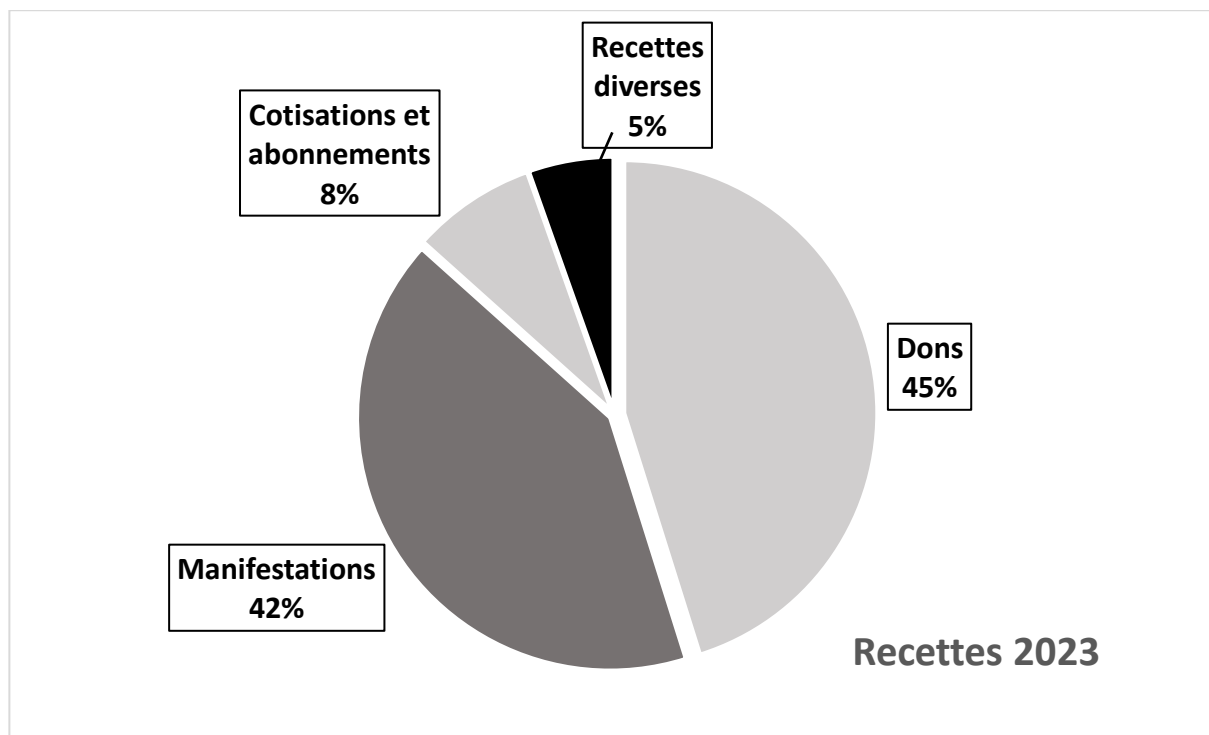
RAPPORT FINANCIER 2023

Les recettes de l'association pour l'année 2023 se sont élevées à près de 330 000 € :

TOTAL DES RECETTES	2021	2022	2023
1-Dons	115 467	124 793	148 688
2-Manifestations	64 269	57 935	136 564
3-Cotisations et abonnements	23 319	18 186	26 169
4-Recettes diverses	14 349	15 364	17 857
	217 403	216 278	329 278

Les recettes 2023 ont augmenté de 52% par rapport à 2022 :

- Dons (dont legs et mécénat) : 148 688 € (+ 19%)
- Manifestations : 136 564 € (+ 136%)
- Cotisations et abonnements : 26 169 € (+ 44%)
- Recettes diverses (dont refacturation ASL-CSC, ventes, subventions des collectivités) : 17 857 € (+ 16%)

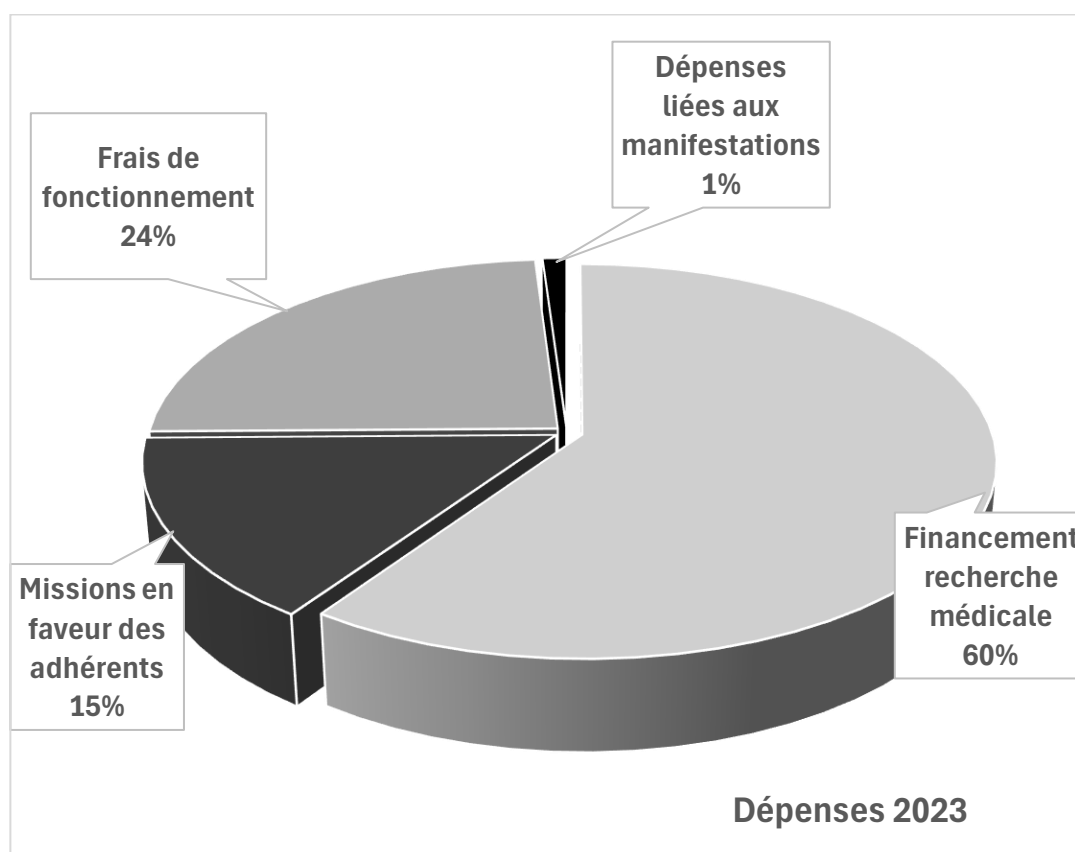


Utilisation des fonds issus de la générosité du public

Le montant des fonds utilisés pour l'année 2023 s'élève à 343 605 € répartis de la manière suivante :

TOTAL DES DEPENSES	2021	2022	2023
1-Financement recherche médicale	118 760	117 093	204 960
2-Missions en faveur des adhérents	57 579	36 375	51 956
3-Frais de fonctionnement	10 999	41 791	83 045
4-Dépenses liées aux manifestations	5 025	6 235	3 644
	192 363	201 494	343 605

- Financement de la recherche des médicale : 204 960 €
- Missions en faveur des adhérents (services COM-Ataxie, accompagnement social, écoute et soutien psychologique, organisation AG) : 51 956 €
- Frais de fonctionnement (Poste de secrétariat général, frais administratifs, maintenance informatique...) : 83 045 €
- Dépenses liées aux manifestations : 3 644 €





Conclusion

Le bilan 2023 présente une légère perte de 14 327 €.

Grâce à votre exceptionnelle mobilisation (dons, actions, manifestations), l'AFAF a pu soutenir la recherche médicale avec plus de 200 000 € versés aux projets présentés dans le rapport d'activités.

Un immense merci à chacun d'entre vous.

La trésorerie de l'association restant stable à 600 455 €, nous avons par conséquent pris la décision d'engager 150 000 € pour les projets de recherche de 2024.

NB : Comme chaque année, le bilan a été vérifié et validé par un expert-comptable.